

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Lors de son message à la nation le 1^{er} avril 2020, le Chef de l'Etat a annoncé la mise en place d'un Fonds de Riposte et de Solidarité de 400 milliards de FCFA destiné au financement de toutes les actions sanitaires, sécuritaires et sociales mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19.

Ce fonds sera alimenté par l'apport du gouvernement, les financements des partenaires internationaux ainsi que des contributions du secteur privé national et international et de toutes bonnes volontés.

Le Ministre de l'Economie et des Finances informe toutes les bonnes volontés désireuses d'apporter leurs contributions, qu'elles pourront le faire par chèque émis à l'ordre du Trésor Public, par virement ou par versement d'espèce sur le compte ouvert à cet effet à CORIS BANK et dont ci-dessous le relevé d'identité bancaire :

- **Intitulé : TRESOR SOLIDARITE NATIONALE COVID-19 ;**
- **IBAN : TG18 2010 0100 1292 8241 0108 ;**
- **SWIFT : CORITGTG.**



Sani YAYA

Ministre de l'Economie et
des finances